

La lettre **e** infos



de Montboucher sur Jabron

Vers un été festif

N°07

MAI 2017



En mars 2014, avec l'équipe municipale, je me suis engagé auprès des Montbouchérois, à réhabiliter le centre ancien. Aussi, en début d'année, un questionnaire a-t-il été adressé à tous les habitants de ce quartier - de La Poste jusqu'à la place des Résistants - pour recueillir les souhaits, les idées, les suggestions des riverains. Cet ambitieux projet concerne les bâtiments communaux, les différentes ruelles, les divers réseaux ... jusqu'au sommet du village. Un comité de pilotage, comprenant des habitants du centre ancien et des élus autour de notre architecte, va se mettre au travail tout en s'inspirant des résultats du questionnaire.

Au-delà des projets et des réalisations, les élus ont le devoir de se préoccuper de la sécurité. A Montboucher aussi, la délinquance perturbe la quiétude de nos concitoyens. Afin de faciliter le travail de la gendarmerie dans ses investigations, nous installerons dès cette année, des caméras de vidéo protection dans quelques lieux clés de notre commune et particulièrement devant les équipements accueillant des enfants.

Parmi les autres chantiers initiés dans ce budget 2017, il en est un que nous n'avions pas envisagé, celui de pallier les défaillances de La Poste. Devant les fermetures à répétition, les élus que nous sommes ne pouvions rester impassibles ! Nous devons prendre une initiative pour restituer ce service à la population.

Ainsi, dès le premier juin prochain, une Agence Postale Communale prendra le relais du groupe La Poste. Les heures d'ouverture au public passeront de 20 à 24 h hebdomadaires. Offrir toujours plus de services, offrir un cadre plus agréable, plus convivial, voilà notre préoccupation constante !

Nous vous donnons rendez-vous les 23 et 24 juin pour la fête votive qui inaugurera un été festif avec trois spectacles à l'église ou à l'espace de verdure en juillet.

Le maire, Bruno Almorik



Pascale Blache
(1ère Adjointe déléguée aux Finances)

Avez vous connu des difficultés particulières pour boucler le budget 2017 ?

Depuis quelques années, il y a des éléments que nous ne pouvons malheureusement pas maîtriser. La baisse des dotations de l'Etat se poursuit même si le gouvernement a annoncé qu'elle serait réduite de moitié cette année.

De fait, nous n'avons pas de chiffre officiel de notre DGF 2017 (Dotation Globale de Fonctionnement), ce qui rend assez problématique la constitution d'un budget ! L'autre élément extérieur, c'est le fond de péréquation intercommunal auquel nous sommes soumis. Il passe cette année à 31 100 euros alors que nous ne déboursions que 4 362 euros en 2012 !

257 000 €

La baisse des aides de l'Etat cumulées depuis 2012. Le résultat d'une baisse des dotations de l'Etat et de la hausse du fond de péréquation intercommunal

Comment compenser cette baisse des aides de l'Etat ?

En actionnant le plus possible le levier de la baisse des dépenses de fonctionnement ! Nous gérons au plus près tous les postes dont celui de l'éclairage public par exemple. Avec le passage aux LED, nous avons économisé des sommes non négligeables. Reste aussi bien sûr la fiscalité. Nous poursuivons notre mise à niveau de la taxe d'habitation pour rejoindre petit à petit la moyenne de l'agglomération. Mais ce n'est pas non plus une solution miracle : 2,5 % d'augmentation du taux de la taxe d'habitation rapporteront 7 350 euros supplémentaires.

Malgré tout, le montant des investissements est stable par rapport à l'année dernière. Et nous nous faisons un devoir de ne pas pénaliser le tissu associatif si indispensable au dynamisme de notre commune. Là aussi, les subventions qui leur sont attribuées sont comparables à l'année dernière.

40 150 €

Le montant des subventions attribuées cette année aux associations.

1 089 000 €

Le montant de l'investissement prévu pour l'année 2017.



BUDGET 2017

DU CÔTÉ DES INVESTISSEMENTS

- Les investissements les plus notables prévus pour 2017 :
- Voirie et réseaux des lotissements de la Bergerie, les Vignes de St Martin et des Côteaux Ouest : **650 000 euros**
 - Construction d'un bâtiment en dur au théâtre de verdure : **105 000 euros**
 - Installation de caméras de vidéo protection : **58 000 euros**
 - Rénovation et entretien des chemins communaux (chemin de la Gare, chemin de la Pauvreté...) : **50 000 euros**
 - Premières études pour la rénovation du centre ancien du village : **20 000 euros**

Le taux de la taxe d'habitation passe de 7,50 % en 2016 à 7,69 % en 2017. Comme l'indique le tableau ci-contre, la commune est encore loin d'atteindre la moyenne de Montélimar Agglo, située à 9,78 %.

Seules deux communes, Saulce-sur-Rhône et Savasse, ont un taux inférieur à celui de Montboucher.

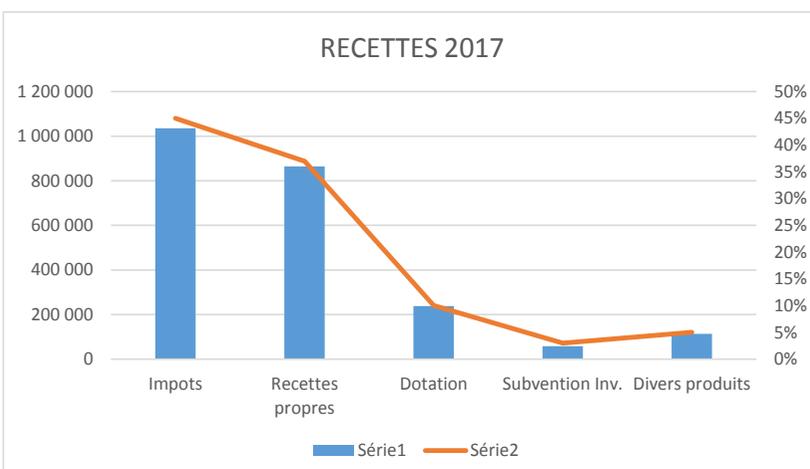
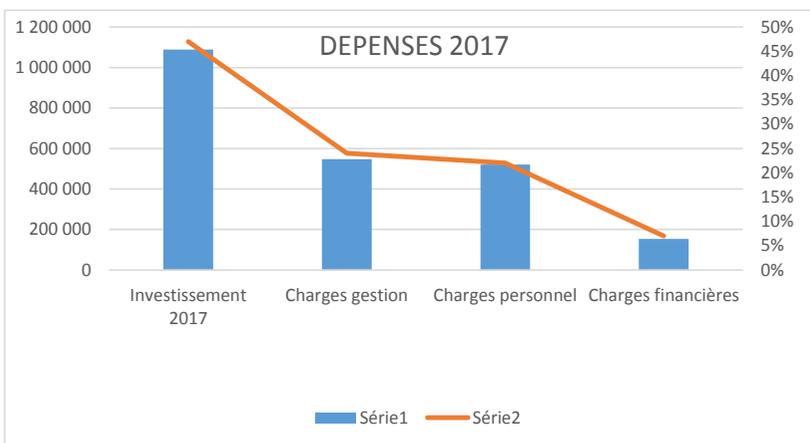
A noter également que les taux sur le foncier bâti (13,26 %) et non bâti (59,55 %) restent inchangés.

COMMUNES	TH 2016
SAULCE SUR RHONE	3,16
SAVASSE	6,36
MONTBOUCHER	7,60
CHATEAUNEUF	7,72
LA TOUCHE	7,87
LA COUCOURDE	7,96
LA BATIE ROLLAND	8,23
CONDILLAC	8,42
MANAS	9,00
ROYNAC	9,44
ALLAN	9,64
ROCHFORT	9,61
SAUZET	9,80
CLEON D'ANDRAN	10,03
LES TOURRETTES	10,27
PORTES EN VALDAINE	10,66
PUYGIRON	10,67
ESPELUCHE	10,68
ANCONE	11,00
LA LAUPIE	11,07
CHAROLS	11,22
MARSANNE	11,60
ST GERVAIS/ROUBION	11,88
BONLIEU/ROUBION	13,76
ST MARCEL LES SAUZ.	13,93
MONTÉLIMAR	14,09

Moyenne : **9,78**
Médiane : **9,92**

Des finances saines

Malgré la poursuite des baisses de dotations de l'Etat, la commune présente un budget dans lequel les mesures en faveur de l'investissement ne manquent pas.



C'est un film de 49 secondes passé dans la postérité : « L'arroseur arrosé », tourné en 1895 par les frères Lumière, constitue la première saynète comique de l'histoire du cinéma. Et l'homme qui se prêta au jeu de « l'arroseur » se nommait Jean-François Clerc. A ce titre, on peut le considérer comme le premier acteur à figurer sur une pellicule cinématographique. Un pionnier ! Le hasard fait bien les choses : alors qu'il était employé dans les usines Lumière à Lyon, Jean-François Clerc, natif de Bourg en Bresse, devient jardinier dans la propriété de Louis et Auguste Lumière à la Ciotat. Sans cette nomination, jamais n'aurait-il figuré sur ce film légendaire !

Par la suite, il poursuit sa carrière comme employé dans l'usine des frères Lumière à Lyon, puis à l'usine des carburateurs Zénith. La guerre survient.

En 1941, Jean-François Clerc rejoint sa fille à Montélimar, laquelle apprend qu'un métayer de Montboucher, Léon Fain, cherche une personne pour l'aider dans sa ferme. Jean François Clerc y restera jusqu'en 1946. Lucien Fain, fils de Léon, se souvient : « C'était un petit bonhomme rondet, toujours avec son béret basque sur la tête et son tablier de jardinier. Il faisait preuve d'une grande humilité.



Jean-François CLERC légende du cinéma

« PAGE D'HISTOIRE »
propose de revenir sur un
événement ou sur une
personnalité qui
a marqué
l'histoire de notre
commune.



Rarement, il ne parlait de « l'arroseur arrosé ». Il n'avait tout simplement pas conscience de ce que représentait ces quelques mètres de pellicule entrés dans la légende ».

En 1946, il intègre la maison de retraite des Carmes à Montélimar où il décède en 1952. Il repose depuis au cimetière de Montboucher auprès de sa fille et de son gendre. « Je regrette que, de son vivant, Jean-François Clerc n'ait pas eu la reconnaissance qu'il méritait. Il est sorti un peu de l'oubli au moment du centenaire du cinéma en 1995. A l'occasion de rencontres cinématographiques, on a alors un peu reparlé du jardinier qui arrosait... » conclut Lucien Fain. La commune lui a rendu hommage en baptisant la salle des fêtes J.F Clerc en novembre 1998.

En

deux mots

POLLUONS MOINS, TRIONS PLUS !

Chaque année, 28 millions de tonnes de déchets sont produits en France (l'équivalent de la hauteur du Mont Blanc !) générant de multiples pollutions. D'où la nécessité de bien utiliser les différents containers mis à votre disposition pour le tri sélectif.

Un rappel : ne déposez pas d'objets encombrants à proximité des bacs de collecte mais rendez-vous en revanche à la déchèterie communautaire de Montboucher.

PARTIR PLUS TRANQUILLE EN VACANCES !

En plus de leurs missions habituelles, les gendarmes peuvent sur simple demande de votre part assurer des passages fréquents et inopinés, de jour comme de nuit, à votre domicile ou commerce lorsque vous êtes absents au minimum sept jours et que votre logement ou votre établissement est inoccupé. Votre absence doit être signalée à la gendarmerie de Montélimar, 48 heures avant votre départ. Un imprimé de déclaration vous sera remis.

Si vous ne partez pas et si vous remarquez un fait anormal ou êtes témoin d'un cambriolage chez vos voisins absents, ne manifestez pas votre présence, mais alertez sans tarder la gendarmerie en composant le « 17 » (appel gratuit).

SANS PHYTOSANITAIRE

Depuis le 1er janvier 2017, l'Etat et les collectivités locales ne peuvent plus utiliser ou faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public .

SOYONS RESPECTUEUX DU VOISINAGE

Quelques rappels pour entretenir de bons rapports de voisinage : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils (tondeuse à gazon, outillage électroportatif ...) susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au samedi. **Ces travaux sont interdits le dimanche et les jours fériés.**

Par ailleurs, les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toute les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Enfin les propriétaires ou utilisateurs de piscines, doivent prendre toutes mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient source de nuisances pour les riverains.

En respectant ces règles de savoir-vivre, vous contribuerez à entretenir des relations saines et apaisées avec votre voisinage.

Portrait d'entrepreneur

Lufra

Le sixième volet de cette rubrique est consacré à la société Lufra installée à Montboucher depuis avril 2013.

Créée en 1970 à Dieulefit par Ludwig et Françoise Bay, Lufra devient par la suite une filiale de la société Sedis puis de Bassano avant d'entrer en 1993 dans le giron du groupe italien Bea Ingranaggi, premier fabricant européen de transmissions mécaniques. Un premier tournant dans l'histoire de l'entreprise: « *C'est à partir de ce moment que nous avons trouvé une vraie stabilité*, indique Etienne Caillet, directeur de Lufra qui a succédé à son père Jean-Marie en 2016. *Bea Ingranaggi a doublé notre capacité de production dans notre usine de fabrication de Dieulefit et mis à disposition des machines de taillage rares et performantes* ».

A partir d'avril 2013, la société Lufra prend un nouvel essor avec l'implantation d'un nouveau magasin de 3 500 m² sur la zone artisanale de Fontgrave. Les fonctions sont bien définies : à Dieulefit l'usinage et la fabrication, secteur qui représente 30 à 35 % du chiffre d'affaires de Lufra et à Montboucher le stockage et la vente de pièces (pignons, engrenages, poulies crantées...) : « *Nous avons été extrêmement bien*



accueillis par la mairie de Montboucher » se félicite Etienne Caillet. *Non seulement elle nous a proposé un prix de foncier attractif mais elle nous a laissé le choix entre plusieurs possibilités de terrain. La zone de Fontgrave convenait parfaitement à ce que nous cherchions : une accessibilité pour nos clients et pour les camions qui viennent nous livrer chaque semaine d'Italie* ». Résultat : depuis son arrivée à Montboucher, Lufra voit son chiffre d'affaires augmenter entre 3 et 5 % chaque année. Tous les jours, 120 colis sont expédiés par messagerie express et 4 tonnes par camions sur l'ensemble de l'Hexagone. Les principaux clients de Lufra ? Les négociants techniques (groupe Michaud et Chailly) en premier lieu mais aussi l'industrie agro-alimentaire (Pasquier, groupe Bongard) : « *Il n'est par rare également que des agriculteurs se rendent directement à l'entreprise pour acheter des pièces* », précise Etienne Caillet. Si aujourd'hui la société se porte très bien, le dirigeant de Lufra reconnaît bien volontiers qu'au plus fort de la crise de 2009-2010, elle a un peu tangué : « *Grâce au groupe Bea Ingranaggi, nous sommes arrivés à surmonter ces moments difficiles* » conclut-il.

Les spectacles de l'été

MOLIERE AU PROGRAMME

C'est un de ces classiques dont on ne se lasse pas. Le théâtre du Fenouillet interprétera « Les fourberies de Scapin » de Molière, le 20 juillet à 21h au théâtre de verdure. L'occasion de revoir avec plaisir le valet Scapin, rusé et inventif, user de multiples stratagèmes pour faire triompher l'amour et déjouer les codes sociaux. Entrée gratuite.

LA CHORALE DU DELTA VOUS LAISSERA...SANS VOIX

Vous aviez aimé l'année dernière ? Vous adorerez cette année ! La chorale du Delta, emmenée par Coline Serreau, revient sur notre commune le 26 juillet à 21h. A l'église, cette formation de haute tenue chantera de nombreuses œuvres tirées de la musique classique ainsi que d'indémodables gospels.

Libre participation. Un conseil : venez tôt car le nombre de places est réduit !

PLANÈTE MÉTISSÉE

Planète Bolingo, groupe d'origine ardéchoise, se produira le 28 juillet à 21h à l'espace de Verdure. L'occasion de venir découvrir ce groupe de « chansons world » aux arrangements rock, ska et reggae et aux textes métissés et engagés.

La MJC FAIT LA FÊTE

FÊTE DE L'ASSOCIATION
MJC MONTBOUCHER
Le show des activités



La fête de la MJC se déroulera avec un show des activités sur trois jours.

Judi 15 juin dès 18h30 à la Salle des fêtes J - F Clerc : théâtre avec Laurent Delahaye avec une représentation des différents cours enfants, ados et adultes.

Vendredi 16 juin à 18h30 à la MJC : lecture accompagnée d'une musicienne avec l'atelier d'écriture Alphabulles

Samedi 17 juin à partir de 11h : chant adulte, apéro et repas partagé. Puis dès 14h de la danse, du chant, de la musique mais aussi des démonstrations de poker, des jeux ludiques pour découvrir l'anglais et une exposition de peinture toute la journée.

L'entrée est gratuite (sauf lecture d'Alphabulles au chapeau), buvette et petite restauration sur place.

Les

rendez-vous

14 mai : rassemblement tunning
sou.montboucher@gmail.com

21 mai : bourse aux jouets et aux vêtements de 9h à 16h.

Du 6 au 16 juin : exposition sur l'ambroisie à la Mjc du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 18h.

17 juin : fête de la MJC de 11h à 16h.

23 et 24 juin : fête votive à l'Espace de verdure.

30 juin : kermesse des écoles au groupe scolaire.

20 juillet : « Les fourberies de Scapin » par les Tréteaux du Fenouillet à 21h au théâtre de verdure.

26 juillet : concert de la Chorale du Delta à l'église à 21h.

28 juillet : concert Planète Bolingo à 21h au théâtre de verdure.

8 septembre : forum des associations à la MJC de 16h à 21h.

16 et 17 septembre : journées du patrimoine. yvon.benetreau@wanadoo.fr

13 octobre : goûter de la semaine bleue à 14h à la salle des fêtes.

17 octobre : journée multi jeux de 10h à 17h à la MJC.